MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale
de l'administration pénitentiaire

Direction interrégionale des services pénitentiaires
De Lyon

Labellisation du ministère
de la Justice 2024-2027

ACTE D'ENGAGEMENT

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

Marchés de travaux relatifs au remplacement de la vidéosurveillance de la Maison d'Arrêt de Bonneville (74)

Cadre réservé à l'acheteur

CONTRAT N° _____

NOTIFIE LE / /

DIRECTION INTERREGIONALE DES SERVICES PENITENTIAIRES AUVERGNE RHONE ALPES
Département des Affaires immobilières de Lyon
19 Rue Crépet
CS 70607
69366 LYON

L'ESSENTIEL DE L'ACTE D'ENGAGEMENT		
	Objet	Marchés de travaux relatifs au remplacement de la vidéosurveillance de la Maison d'Arrêt de Bonneville (74)
	Mode de passation	Procédure adaptée ouverte
	Type de contrat	Marché public
	Prix	Prix global forfaitaire
	Variantes	Sans
	PSE	Sans
	Avance	Avec
	Clauses sociales	Avec
	Clauses environnementales	Avec

SOMMAIRE

1 - Préambule : Liste des lots 4
2 - Identification de l'acheteur 5
3 - Identification du co-contractant 5
4 - Dispositions générales 8
4.1 - Objet 8
4.2 - Mode de passation 8
4.3 - Forme de contrat 9
5 - Prix 9
6 - Durée et Délais d'exécution 9
7 - Paiement 9
8 - Avance 10
9 - Nomenclature(s) 10
10 - Signature 11
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS 13

1 - Préambule : Liste des lots

Lot(s)	Désignation
01	Lot unique - Vidéosurveillance/mobilier

2 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : DIRECTION INTERREGIONALE DES SERVICES PENITENTIAIRES AUVERGNE RHONE ALPES

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

N° de SIRET : 110 002 011 00044

Code service exécutant : FAC0000069.
Le comptable assignataire est la Direction Régionale des Finances Public Auvergne Rhône Alpes (DRFIP):
Hotel des Finances DRFIP Bloc 2
Service Factures Justice
3 Rue de la Charité
69268 Lyon Cédex 02

Pour CHORUS PRO, le service exécutant correspond au service facturier de la DRFIP Auvergne Rhône Alpes : code service FAC0000069.

Imputation budgétaire :

Budget	10702 - Programme Administration Pénitentiaire
Exercice	2026

N° de Tranche Fonctionnelle : TF059599……
N° d'engagement juridique: EJ……

Si le numéro d'EJ n'est pas indiqué, se référer au courrier de notification.

Le maître d'oeuvre ainsi que ses missions seront précisés ultérieurement.

(Sous réserve de changement ultérieur par décision du maître de l'ouvrage)

3 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières n° 26DAI0029 qui fait référence au CCAG - Travaux et conformément à leurs clauses et stipulations ;

☐ Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

☐ m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	

Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

☐ engage la société sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

☐ Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

☐ du groupement solidaire

☐ solidaire du groupement conjoint

☐ non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	

Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

désigné mandataire :

☐ du groupement solidaire

☐ solidaire du groupement conjoint

☐ non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

désigné mandataire :

☐ du groupement solidaire

☐ solidaire du groupement conjoint

☐ non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement [1], sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

4 - Dispositions générales

4.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :
Marchés de travaux relatifs au remplacement de la vidéosurveillance de la Maison d'Arrêt de Bonneville (74)

Le Département des Affaires Immobilières (DAI), de la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaire (DISP) de Lyon a entrepris de lancer une opération sur la Maison d'Arrêt de Bonneville (74) visant à remplacer la vidéosurveillance existante.

L'objectif est de remplacer l'installation vieillissante par une architecture numérique complète, pérenne, évolutive et adaptée aux contraintes d'un établissement pénitentiaire.
Les travaux de renouvellement devront être réalisés en technologie numérique complète.

Ces travaux incluront la nouvelle ergonomie du poste centrale.

CLAUSE PENITENTIAIRE:
" Les documents transmis dans le cadre de cette mise en concurrence (pièces, plans, ...) ne pourront en aucun cas être transmis, publiés ou photocopiés.
Ils doivent être immédiatement détruit par les candidats non retenus suite à la notification de la décision de la personne adjudicateur de ne pas les retenir. De même, ils devront être immédiatement détruit par le titulaire du marché au terme des garanties qui lui incombent. "
A titre de rappel l'article 434-35 du code pénal dispose " Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait, en quelque lieu qu'il se produise, de remettre ou de faire parvenir à un détenu, ou de recevoir de lui et de transmettre des sommes d'argent, correspondances, objets ou substances quelconques ainsi que de communiquer par tout moyen avec une personne détenue, en dehors des cas autorisés par les règlements. La peine est portée à trois ans d'emprisonnement et à 45000 euros d'amende si le coupable est chargé de la surveillance de détenus ou s'il est habilité par ses fonctions à pénétrer dans un établissement pénitentiaire ou à approcher, à quelque titre que ce soit, des détenus "

Les prestations définies au CCAP font l'objet d'un seul lot.

4.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

(1) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint

4.3 - Forme de contrat

Il s'agit d'un marché ordinaire.

5 - Prix

Les prestations seront rémunérées par application du prix global forfaitaire suivant :

Montant de l'offre par lot					
Lot(s)	Désignation	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	Soit en toutes lettres TTC
01	Lot unique				

6 - Durée et Délais d'exécution

Le délai d'exécution est défini(e) au CCAP et ne peut en aucun cas être modifié(e).

Le délai d'exécution débutera à compter de la date fixée dans le CCAP.

7 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC	

Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	

N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC	

En cas de groupement, le paiement est effectué sur [1] :

☐ un compte unique ouvert au nom du mandataire ;

☐ les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota :Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

8 - Avance

Le candidat accepte de percevoir l'avance (cocher la case correspondante) :

☐ OUI

☐ NON

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

9 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
45311000-0	Travaux de câblage et d'installations électriques
45314300-4	Installation d'infrastructures de câblage
45315600-4	Installations basse tension
32323500-8	Système de surveillance vidéo
39151000-5	Mobilier divers

Lot(s)	Code principal	Description
01	45311000-0	Travaux de câblage et d'installations électriques
01	45314300-4	Installation d'infrastructures de câblage
01	45315600-4	Installations basse tension
01	32323500-8	Système de surveillance vidéo

(1) Cocher la case correspondant à votre situation

Lot(s)	Code principal	Description
01	39151000-5	Mobilier divers

10 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)

Fait en un seul original

A
Le

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement [1]

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Montant de l'offre par lot					
Offre retenue	Lot(s)	Désignation	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
☐	01	Lot unique			

La présente offre est acceptée

A
Le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par décision du 9 janvier 2024.

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

(1) Mention facultative dans le cas d'un dépôt signé électroniquement

☐ La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.
.

☐ La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
.
.

☐ La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
.
.

☐ La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.
.

et devant être exécutée par : en qualité de :

☐ membre d'un groupement d'entreprise

☐ sous-traitant

Clause d'insertion professionnelle :

L'entreprise attributaire :

- déclare avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières relatif à l'action obligatoire d'insertion en faveur des publics éligibles à la clause sociale,
- s'engage à réaliser, dans l'exécution du marché, une action d'insertion sur la durée de l'opération tel que définis dans l'article 12.1 du CCAP
- s'engage à transmettre à la demande du facilitateur Innovales, tous les renseignements relatifs à la mise en œuvre de l'action selon un tableau transmis par le facilitateur.

Dans le cadre de ce dispositif, l'entreprise désigne un correspondant pour le service ressources et développement pour l'emploi :
Nom :
Prénom :
Fonction :
Tel :
Email :

A
Le

Signature [1]

(1) Date et signature originales

ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET : ……..…..Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ……..…..Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ……..…..Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ……..…..Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ……..…..Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			